2me classe, 4 fr. 50; et 3me classe, 4 francs par journée.

2° Emus de la triste situation qui est faite à leurs frères mineurs ils déclarent que d'ici huit jours ils cesseront tout travail si les mineurs ne retrouvent leur travail aux anciennes conditions.

Un délégué sera envoyé près du citoyen Basly, pour provoquer, dans le plus bref délai, des réunions de mécaniciens dans toutes les sections.

Ont signé le procès-verbal :

Jean-Baptiste Collart, Henri Despinois, Jean-Baptiste Roger, François Bertiaux, Florimond Brand, Charles Bronet, Alexandre Buisine, Henri Falce, Palmyre Brassart, Julien Brassart, Jean-Baptiste Givert, Auguste Hachez, Alfred Avril, Philomène Trinquet, François Bruniaux, Jean Fale, Henri Dehon, Louis Guilain, Toussaint Guisgand et Charles Delvalet.

A la suite de cette réunion, une affiche, ainsi conçue a été apposée hier soir dans le bassin houiller :

Avis aux mécaniciens

Les ouvriers mécaniciens de la Compagnie d'Anzin, sections de la « Sentinelle, » Hérin, St-Waast, Anzin, Thiers, Bruay, se sont réunis le 12 mars, à la « Sentinelle » et ont décidé de faire appel au citoyen Basly, pour assister à une réunion qu'ils veulent provoquer.

Ils sont résolus, si dans huit jours la Compagnie n'a pas consenti à la demande des mineurs, à cesser les travaux.

Basly a répondu qu'il acceptait. Une réunion aura lieu aujourd'hui 14 mars, à 6 heures, à la Sentinelle.

L'*Intransigeant* a reçu du secrétaire général de la Chambre syndicale des ouvriers mineurs du Nord le télégramme suivant :

Denain, 13 mars, 10 h., soir.

Voici le texte de la dépêche que nous avons envoyée aujourd'hui à M. Lefebvre, cordonnier à Douai :

« L'assemblée des mineurs décide que tous secours provenant de Lefebvre seront refusés, attendu que celui-ci n'a pas mandat de représenter les mineurs ».

BASLY.

NORD

Mouvement judiciaire. — M. Sabes est nommé juge au tribunal de Valenciennes. M. Sellier, juge de paix à Marquion, est nommé à Cassel. M. Ridoult, suppléant à Hesdin, est nommé juge de paix à Marquion. M. Dubois est nommé suppléant de juge de paix à Beaumetz-les-Loges. M. Plineaux, docteur en droit, est nommé juge de paix suppléant à Cambrai. M. Delannoy, avocat, est nommé suppléant de juge de paix à Arras. M. Rivet est nommé suppléant de juge de paix à Etaples

Maubeuge. — Le parquet d'Avesnes s'est transporté de nouveau lundi dernier à Maubeuge pour continuer l'instruction de l'affaire concernant l'attaque du soldat Petit-Huguenin.

Le blessé est en voie de guérison, mais ne peut, paraît-il, fournir aucun renseignement sur son agresseur.

Beaucoup de témoins ont été entendus à la mairie de Maubeuge par M. le juge d'instruction, mais les soupçons n'ont pu, jusqu'à ce jour, se porter sur aucune personne.

Fourmies. — Un acte de vandalisme révoltant vient d'être commis :

Une magnifique couronne, portée au cimetière de Fourmies le 7 septembre dernier par les anciens combattants de 1870-71 sur le monument élevé à la mémoire de leurs camarades, a été détériorée par une main indigne. Le cadre qui l'entourait a été défoncé et la glace brisée. Cette offrande patriotique et pieuse provenant des souscriptions faites parmi de braves ouvriers, a été souillée par un lâche indigne du nom de Français.

PAS-DE-CALAIS

Arras, 14 mars 1884. — Les ouvriers occupés à la fonderie de M. Dertelle, à Blangy, près Arras, ont quitté hier, dans le plus grand calme, leurs ateliers, refusant d'accepter une diminution de 50 centimes qui leur était proposée.

Calais. — Le projet de la construction du tunnel sous la Manche reviendra de nouveau devant le Parlement anglais, probablement dans le courant de ce mois.

C'est sir Edward Watkin, membre du conseil d'administration de la South-Eastern railway Company, qui se fera cette fois-ci promoteur du projet. Il est en train de recruter des adhérents qui soutiendront son projet au Parlement.

Boulogne-sur-Mer. — Les effets trouvés dans le jardin de Mme Le C... ont été reconnus d'après les numéros matricules comme ayant appartenu à un nommé Taquet, soldat au 6e chasseurs à pied, à Lille. Or, cet individu n'a jamais fréquenté la maison de Mme Poignant.

Avant-hier, de nombreux témoins ont été entendus dans l'instruction ouverte contre le nommé R... On nous affirme, qu'outre les temoins qui ont déjà déclaré avoir vu le soir du crime un individu, dont le signalement a été donné, causer avec la nommée Friscourt, la bonne, on vient de découvrir un maître carrier de Montlambert, le nommé L..., qui aurait vu de face cet individu mystérieux, et qui pourrait sans doute le reconnaître.

Etat-civil de Roubaix. — NAISSANCES du 13 mars. — Emile Destailleur, rue de la Chaussée, cour Parent, 1. — Zoé Delecluse, rue de la Balance, 137. — Victor Meeus, rue de la Balance, 135. — Jules Castelain, rue Pierre-de-Roubaix, 63. — Désiré Lerouge, rue du Parc, 44. — Oscar Bossière, rue de Condé, maisons Doutreligne. — Louis Debougnie, rue de la Barbe-d'Or, 17. — Hortense Lecoutre, rue de la Chapelle-Carrette, 91. — Louise Willot, boulevard de Strasbourg, 69. — Emile Wardavoir, rue de Condé, maisons Danis.

DÉCÈS DU 13 MARS. — Gabrielle Delepluque, 4 ans, rue de Valenciennes, Trois-Ponts, 46. — Maria Stéphany, 3 ans, rue d'Iéna, 10. — Théodore Castel, 73 ans, fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes, 4. — Maria Bouthes, 2a ans, ménagère, rue de la Balance, 14. — Maria Dhaese, présentée sans vie, rue de la Potennerie, maisons Lefebvre-Patel, 28. — Pauline Dédack, 30 ans, rattacheuse, rue Ducrème, cour veuve Béghe, 4. — Charlotte Dereuse, 76 ans, ménagère, rue du Marquisat, 40. — Marie Stockmau, 81 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 13 mars. — Marie Boeggert, rue du Chêne-Houpline. — Thérèse Dannin, rue des Nonnes.

Décès du 13 mars. — Pauline Leclercq, 72 ans, sans profession, Grand-Plaisir. — Christory Marie, 62 ans, sans profession, rue des Carliers. — Irma Baeckevelt, 58 ans, domestique, rue de Gand.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille CASTEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Théodore CASTEL, décédé à Roubaix, le 12 mars 1884, dans sa 74e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 15 courant, à 6 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le vendredi 14 courant, à 5 heures — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Les amis et connaissances de la famille DUHAUT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Maria-Joséphine BOUTHEZ, décédée à Roubaix, le 13 mars 1884, à l'âge de 26 ans, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 16 courant, à 4 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Balance, 14.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église de Blanc-Seau, à Tourcoing, le lundi 17 mars 1884, à 9 heures pour le repos de l'âme de Dame Virginie HAUGUER, épouse de Monsieur Jules DUVIVIER, décédée au Blanc-Seau, à Tourcoing, le 14 février 1884, à l'âge de 50 ans, administrée des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 17 mars 1884, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LECONTE, époux de Dame Joséphine LEMAIRE, décédé à Roubaix, le 11 mars 1882, dans sa 59e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, le lundi 31 mars 1884, à 10 heures, pour le repos de l'âme de dame Sophie DESMETTRE, épouse de M. François-Xavier RAUFFLET, pieusement décédée à Roubaix le 4 avril 1883, à l'âge de 74 ans, administrée des sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BELGIQUE

Bruxelles. — *Examens de capacité électorale.* — 1re session de 1884. — Un arrêté ministériel porte que la première session des examens de capacité électorale de l'année 1884 est fixée au samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 avril prochain, à 9 heures du matin. A chacune de ces dates, il pourra y avoir une séance du soir, qui commencera à 5 heures. Chaque séance durera au plus trois heures, indépendamment des opérations préliminaires.

Scandaleux ! — Il faut que la coupe du dégoût soit bien pleine pour que les journaux libéraux se mettent eux-mêmes à crier au scandale.

Nous lisons dans l'un d'eux :

« Si l'Etat belge fait l'énorme économie de 3,000 francs qu'il rogne sur la musique des guides, en revanche, le budget scolaire est de quatre cent mille francs plus élevé que celui de 1883.

» Le musée scolaire est un fromage dans lequel sont logés quantité de fonctionnaires inutiles et rapaces. Il y a quatre-vingt-dix-huit inspecteurs, soit onze par provinces. Plusieurs touchent des appointements de quatorze mille francs !

» Tout cela est simplement scandaleux. Peu nous importe d'où vient la lumière, pourvu qu'elle vienne. »

Roulers. — Mardi matin, vers onze heures, le moulin en bois de M. Goddeeris-Verpoort, sis à Roulers, au hameau de *Ruilers*, a été renversé et détruit par suite du bris d'une des ailes. Le domestique du meunier était en train de verser un sac de grain dans l'entonnoir, au-dessus de la meule, quand l'accident arriva; il voulut faire arrêter le moulin, mais le mouvement continua et lorsque la moitié de l'aile cassée était arrivée au haut, tout le moulin fut secoué, tourna et tomba. Le pivot qui maintient la partie supérieure du moulin construite en bois, sur des pilotis maçonnés, était brisé ras.

Un voisin, qui en temps de presse, sert d'aide, a été retiré des débris gravement blessé; on craint pour ses jours.

Le domestique en a été quitte pour la peur et quelques légères blessures. Lasservante du meunier était sur l'escalier au moment où le moulin dégringolait; elle sauta aussi loin que possible pour ne pas être écrasée, aussi n'eut-elle qu'une égratignure à la joue et un œil poché.

Le moulin datait bien de deux siècles.

Alost. — *Infanticide.* — Un infanticide vient d'être commis à Hekelgem, village situé près d'Alost. Il s'agirait d'une jeune fille âgée de 17 ans, qui habitait ce village et qui, devenue mère il y a sept ou huit jours, aurait mis son enfant nouveau-né dans un sac à guano et aurait enterré le pauvre petit être, vivant, dans un champ, au milieu de la campagne. Trois ou quatre jours après, une petite fille revenant de l'école aurait trouvé le sac et son contenu, qu'un chien avait détarrés. La jeune fille prévenue a été amenée à Bruxelles-Nord, lundi soir, à 7 heures. On assure que le parquet a fait une descente à Hekelgem.

Gand. — Une affaire qui fait grand bruit à Gand : Un brillant officier de cavalerie, le capitaine X..., a été pris dans un cercle de cette ville en flagrant délit de tricherie au jeu. Il a donné sa démission immédiatement.

FAITS DIVERS

Exécution capitale. — Hier matin, a eu lieu, à Aïn-Temouchent, l'exécution capitale de Mustapha-ben-Bahi, condamné à mort, le 22 décembre dernier, par la cour d'Oran, pour crimes d'assassinats sur la personne de quatre Européens et trois indigènes.

Cette exécution réduit à dix le nombre de condamnés à mort qui attendent, dans les prisons d'Oran, qu'on ait statué sur leur sort définitif.

Une agression inqualifiable. — Un frère de la Doctrine chrétienne, vieillard à cheveux blancs, passait, hier soir, vers cinq heures, sur le quai de Gesvres et, depuis quelques minutes, était suivi par un individu qui l'injuriait grossièrement.

Le vieillard continuait sa route sans répondre, quand, arrivé près du Pont-au-Change, cet individu le dépassa, puis se retournant brusquement, le frappa en plein visage d'un coup de poing qui le fit tomber sur la chaussée.

Quelques passants indignés s'emparèrent du forcené qui répondit à un agent, lui demandant le motif de cet acte de brutalité : « Il m'avait poussé ! »

Le pauvre vieillard tout meurtri se releva avec l'aide de quelques personnes qu'il remercia, puis sans vouloir déposer de plainte il continua sa route.

L'agresseur a été néanmoins conduit au poste voisin et gardé à la disposition du commissaire de police.

Drame conjugal. — Un sieur H. B..., sellier, demeurant à Arles, vivait depuis quelque temps séparé de sa femme qui, ne pouvant supporter ses mauvais traitements, s'était retirée avec ses enfants chez sa mère.

Les deux époux, plaidant en séparation, se présentèrent devant le tribunal de Tarascon, qui admit les prétentions de la femme.

A la sortie de l'audience, les deux époux allaient reprendre le train de deux heures, pour revenir à Arles, lorsque le sieur H. B..., exaspéré de la décision du tribunal, saisit un marteau qui se trouvait à sa portée, sur le trottoir de la gare et en asséna plusieurs coups sur la tête de son épouse. Celle-ci voulut parer les coups avec sa main, mais le lourd marteau lui coupa un doigt et lui meurtrit la main; au troisième coup, la malheureuse s'affaissa sur le trottoir, baignée dans son sang.

M. B... a été aussitôt arrêté et écroué à la prison de Tarascon.

Assommé par sa femme. — Le monde des chiffonniers du quartier Ste-Anne, notamment des nombreux habitants de la cité Cabanis, est en ce moment fort en émoi.

Rue Boutin, habitait un brocanteur qui achetait aux chiffonniers les récoltes de leurs tournées. D'un caractère très-doux, bon et fort estimé, cet homme avait épousé une femme dont le caractère était tout l'opposé du sien.

Querelles continuelles, scènes terribles quotidiennes, voire même de nombreuses luttes, décidèrent le brocanteur à quitter le domicile conjugal. Il continua son commerce, et de préférence on allait à sa boutique ; ses affaires prospéraient. Ceci, paraît-il, ne fit pas le compte de sa femme, qui, avant-hier soir, se présenta inopinément chez lui. Les voisins entendirent le bruit d'une dispute, puis des cris.

— Allons, dirent-ils, voilà encore X... que sa femme assomme.

Toutefois, il n'y attachèrent pas d'autre importance. Mais hier matin, apprenant que le malheureux était mort, les chiffonniers manifestèrent leur opinion très énergiquement.

Un sujet d'attraction. — On écrit de Londres :

« Le théâtre de la Cour (*Court Theatre*) vient d'offrir une *attraction* de premier ordre. Il s'agit de miss Finney, *alias* Fortescule. Miss Finney, l'amante délaissée de lord Garmoyl, avait juré de ne pas remonter sur les planches avant l'issue du procès en 30,000 livres de dommages-intérêts qu'elle a intenté à son volage fiancé.

» Le directeur du *Court Theatre* lui a offert un si lucratif engagement qu'il lui a été impossible de résister. Et elle a fait sa rentrée hier soir dans *Daniel Bruce* de M. Gilbert devant une salle comble qui fa accueillie avec enthousiasme, un peu en raison de sa beauté, et un peu à cause de sa situation de roturière trahie par un *nobleman*.

» On assure que le prince et la princesse de Galles iront l'entendre ce soir. A bientôt, dans tous les cas, le procès où cette étoile viendra défendre sa dignité de fiancée répudiée. Il est difficile de prévoir laquelle des deux salles sera la plus belle recette, pendant les débuts ; la salle du tribunal ou celle du *Court Theatre*. »

Intéressante découverte. — Une découverte vient d'être faite sur la commune de Cerdon, canton de Poncin (Ain). Une grotte située à l'est de Cerdon, et à environ 20 à 25 mètres de la route nationale de Lyon à Genève, n° 84, a été trouvée et explorée pour la première fois, dimanche 2 mars, par un jeune homme de quinze à seize ans.

D'abord on ne crut guère à la nouvelle. Le jour de la découverte, il n'y avait que le jeune homme; lundi, il y avait quelques personnes qui avaient bravé la crainte d'une mystification, et voilà que les jours suivants, au récit des merveilles admirées dans ces visites, la foule était telle que le jeudi (jour où je me suis rendu à la grotte), plus de 300 personnes s'y trouvaient, surtout des dames et des demoiselles.

Les curiosités que l'on trouve dans cette grotte consistent surtout en stalagmites et stalactites de toute beauté. Il y a des pierres ressemblant à des statues et d'autres représentant différents objets. On y a aussi retrouvé des squelettes d'animaux dont le nom ne nous est pas connu.

La longueur de la grotte est d'environ 300 à 400 mètres.

La découverte de cette grotte ne peut manquer d'émouvoir tous ceux qui s'intéressent aux merveilles de la nature. Les paléontologues y trouveront probablement aussi de curieux sujets d'étude.

Curieuse expérience. — On vient d'expérimenter en Angleterre, dans le port de Folkestone, sous la direction de M. Shields, l'action de l'huile sur une mer agitée.

On avait disposé, dans le port, un appareil consistant en un conduit de plomb, d'une longueur de mille pieds, et reposant sur le fond de la mer.

A ce conduit étaient attachés des tuyaux en fer à soixante-dix pieds de distance les uns des autres, et de deux pieds de long chacun, lesquels se terminaient par une sorte de pomme d'arrosoir.

Pendant l'expérience, un fort vent d'est s'était levé, la marée montait, et la mer était assez agitée pour que les barques hésitassent à sortir. On se hâta d'envoyer dans le conduit, à coups de piston, quinze ou vingt gallons (le gallon équivaut à quatre litres et demi) de l'huile minérale la plus commune (à 60 centimes le gallon). L'effet fut magique. Au bout d'une demi-heure, la lame avait cessé, et une barque put sortir dans une mer tout à fait calme.

Un fait curieux est la permanance du résultat ainsi obtenu. Quoique la marée montante fût très-forte, la petite quantité d'huile qui avait été répandue resta sur l'eau pendant deux bonnes heures, dans la position qu'elle occupait. M. Shields est en train maintenant de disposer un conduit de l'autre côté de la jetée, là où la mer est beaucoup plus violente, et il compte faire des expériences sur une plus grande échelle, la première fois que la côte sera assaillie par de gros vents.

Toujours des succès ! M. B. professeur à St-Malo, écrit : « Veuillez m'adresser à nouveau 6 fl. vin et sirop Fontaine (surtout vin créosoté). Depuis que ma fille fait usage de ces 2 médicaments, elle ne tousse presque plus, l'expectoration a aussi diminué, les forces reviennent ; les sueurs et la fièvre ont cessé. » A M. Lamorlette, pharm. à Reims. Dépôt pharmacie Couvreur, Roubaix. 20640

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La prise de Bac-Ninh

Paris, 14 mars,

Nous lisons dans le *Figaro* :

« Avant-hier, mercredi, à six heures du soir, le général Négrier faisait son entrée dans Bac-Ninh, à la tête des troupes; l'ennemi avait évacué la place et prenait en désordre la route laissée libre de Thai Nguyen, s'enfuyant dans la direction de Cao Bang, gagnant le nord-ouest du Tonkin.

» Lundi, l'aile droite de l'armée, formée par la colonne Négrier, poussait son mouvement tournant et venait camper à Thicau, dépassant ainsi Yen Dinh sans échanger pour ainsi dire un coup de fusil. Les troupes n'étaient séparées des positions chinoises que par l'épaisseur des mamelons qui bordent la route de Bac-Ninh au fleuve.

» Pendant ce temps le général Brière de l'Isle s'avançait à la tête de ses troupes et s'emparait des villages fortifiés qui forment à l'est une ceinture à la partie de la ville qui part du village de Nhoï, au point où la route de Bac Ninh s'amorce à l'enceinte extérieure, et traverse le faubourg en longeant les remparts de la citadelle pour se diriger de l'autre côté de la ville vers la rivière du Song-Cau.

» Bac-Ninh se trouvait ainsi cerné à l'est et au nord ; la route du sud aboutissait à une impasse, au fleuve Rouge, devant Hanoï ; il ne restait plus ouvert que le chemin de l'ouest. Les Chinois s'empressèrent d'en profiter ; pendant que les généraux Négrier et Brière de l'Isle disposaient leurs pièces pour bombarder la forteresse, les Chinois faisaient un semblant de résistance sur la chaussée du nord et évacuaient sans bruit la ville, abandonnant toutes leurs positions et se retirant par la route de Thaï Nguyen, pendant que les défenseurs de Laïcau traversaient le Song-Cau et se mettaient à l'abri de l'autre côté de la rivière, sur la route de Lang Son.

» Nos pertes sont minimes : 70 hommes blessés, tandis que les Chinois ont eu un grand nombre des leurs mis hors de combat.

» Lacitadelle contient de grandes quantités de munitions et une batterie de canons Krupp, dont les Chinois n'ont pas fait usage.

» L'entrée de nos troupes dans Bac-Ninh ne met pas fin aux opérations militaires au Tonkin. A peine si l'évacuation de la ville va produire un temps d'arrêt. Les colonnes Négrier et Brière de l'Isle vont se lancer à la poursuite des troupes chinoises, la première sur la route de Lang Son, la seconde dans la direction de Thai Nguyen; mais les Chinois ne s'arrêteront que derrière les murs de ces places fortes qui sont difficilement abordables pour nos troupes dans cette saison.

» La Chine demande la médiation. »

Le divorce au Sénat

Paris, 14 mars.

La discussion du projet de loi tendant au rétablissement du divorce devant commencer la semaine prochaine au Sénat, le conseil des ministres s'est occupé hier de l'attitude que le gouvernement devait prendre au cours de ce débat.

Il a été décidé que le garde des sceaux demanderait le rejet du projet baroque de M. Eymard Duvernay, et se prononcerait pour le rétablissement de la loi de 1803 abolie en 1816, sauf à ce qui concerne le consentement mutuel, qui ne sera pas admis.

Bien que le vote du Sénat soit encore indécis, le rétablissement du divorce paraît devoir être accepté par la Chambre haute, mais avec des restrictions qui rendront nécessaire le renvoi du projet à la Chambre des députés, laquelle ne les sanctionnera pas.

Dans ces conditions, la législation nouvelle sur le divorce ne paraît devoir être fixée que dans un délai relativement éloigné.

Trop de politique

Paris, 14 mars.

La Chambre de commerce d'Albi s'est réunie samedi pour délibérer sur la réponse à faire à la circulaire ministérielle qui a été adressée à toutes les Chambres de commerce pour leur demander leur opinion sur les causes de la crise industrielle et commerciale.

Le premier de ses membres qui a pris la parole s'est exprimé ainsi : « Mon avis est que le malaise commercial dont nous souffrons provient surtout de ce que le Gouvernement et les Chambres ne s'occupent que de politique, et négligent beaucoup trop les questions d'affaires, alors que les intérêts matériels du pays devraient surtout les préoccuper. »

Et son avis a été celui de tous les autres membres. C'est dans ce sens qu'a été décidée à l'unanimité la réponse à faire à la circulaire. Or, il est à noter, dit le *Nouvelliste du Tarn*, que tous les membres de la chambre de commerce d'Albi appartiennent à l'opinion républicaine.

Que pense de cette réponse M. Waldeck-Rousseau, qui trouve qu'on ne fait pas encore assez de politique en France?

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL.)

Nos renforts au Tonkin

Haï-Phong, 13 mars.

La *Sarthe* est arrivée avec des troupes en parfaite santé.

Egypte et Soudan

Souakim, 14 mars.

On ignore ce qu'est devenu Osman Digma. Les hostilités sont probablement terminées : les troupes reviendront demain à Souakim. Les pertes des Arabes sont évaluées à 4,000 hommes tués et 6,000 blessés.

Suivant le *Daily-News*, la déroute des Arabes est due à la cavalerie qui exécuta un mouvement tourdant, mit pied à terre, exécuta une série de feux de peleton sur l'ennemi, puis, se retira en bon ordre.

Le Tsar à Berlin

Londres, 14 mars.

Le *Standard* dit que le tsar a annoncé qu'il se rendrait cet été à Berlin avec la tsarine.

PROGRAMME DES THÉATRES

Théâtre des Boulevards. — Dimanche, 16 mars, à 7 heures 1/2. — *La Grâce de Dieu*, drame-vaudeville, en 5 actes du Théâtre de la Gaîté, par MM. Dennery et G. Lemoine.

Distribution. — MM. H. Couvreur, le commandeur de Bois-Fleury. — St-Yves, le marquis de Sivry sous le nom d'André. — Germain, Loustalot, savoyard. — L. Couvreur, Pierrot. — Marie, Jacquot. — Fouat, le curé. — Pastelot St-Jean, domestique. — Le petit Gustave, Charlot. — Florent, Larocque. — Mmes Descamps, Marie, savoyarde. — Couvreur, Chouchou, savoyarde. — Phélis, la marquise de Sucry. — Lemay, Madeleine Loustalot. — St-Yves, Mlle Delbée. — Michaux, Fanchette, savoyarde. — Chevrier, Jacqueline, savoyarde. — Domestiques, savoyardes, femmes de chambre.

Représentation de la reprise des *Mousquetaires au Couvent*, opéra-comique en trois actes, par MM. Paul Ferrier et Jules Prével. Musique de M. Louis Varney.

1er acte, un Mousquetaire gris. — 2e acte, le Couvent des Ursulines. — 3e acte, l'Enlèvement.

Distribution : MM. Bettini, Brissac. — Malteau, Gontran. — L. Couvreur, Bridaine. — H. Couvreur, le Gouverneur. — St-Yves, Rigobert. — Germain, Pichard. — Fouat, Langlois. — Florent, Farin. — Oscar, 1er Moine. — Carré, 2e Moine. — Auguste, un Mousquetaire. — MMmes Roger, Simone. — Detaille, Marie. — Deschamps, Louise. — Phélis, la Supérieure. — Lemay, sœur Opportune. — Marie, Jacqueline. — Florent, Jeanneton. — Couvreur, Claudine. — Michaux, Margot. — Chrevrier, Agathe. — Mousquetaires, Paysans, Pensionnaires, Paysannes.

Ordre du spectacle : *La Grâce de Dieu* à 9 h. 1/2, *Les Mousquetaires au Couvent*.

PILULES COLBERT

Stomachiques, apéritives et *dépuratives*, souveraines contre la constipation, la bile, les glaires et les étourdissements. 3 fr. la boite (90 pilules). Dépôt dans toutes les pharmacies à Roubaix. 20621

Chambre de commerce de Paris

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

108, Boulevard Malesherbes, Paris

Les prospectus sont envoyés gratuitement à toutes les personnes qui en font la demande au Directeur. 20600 — 8009

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boite.

Exiger le nom WLINSI.

L'EAU de LÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les *Crachements de Sang*, les *Hémorragies utérines et intestinales*, les *Pertes*, la *Dysenterie*, etc.

Paris, 378, rue Saint-Honoré.

Dans le traitement des **Affections de Poitrine,** *les médecins recommandent spécialement l'emploi du* **SIROP** *et de la* **PATE de PIERRE LAMOUROUX**

Entrepôt Général : 45, Rue Vauvilliers, PARIS

DÉPOT DANS TOUTES LES PHARMACIES

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

Adjudications administratives et officielles

Nord. — Le mercredi 26 mars, à 1 h. 1/2. — Chemin de fer de Valenciennes au Cateau. — 1re section. — Etablissement des clôtures et fourniture des bois spéciaux du matériel accessoire de la voie.

Le mercredi 26 mars, à 1 h 1/2. — Chemins vicinaux d'intérêt commun et chemins vicinaux ordinaires du réseau subventionné.

3e lot — 31.525 fr. 58. — Caut., 1,000 fr.

4e lot. — Commune d'Erquinghem-Lys. — 62,312,91 — Caut., 2,000 fr.

5e lot. — Commune de Frelinghien. — 18,151 fr. — Caut., 600 fr.

6e lot — Commune de Bonchin. — 4,837,23. Caut., 160 fr.

7e lot. — Commune de Fournes. — 7,782,87. Caut., 250 fr.

Les concurrents pourront prendre connaissance des pièces du projet à la division des travaux publics, à la préfecture, pour le troisième lot, et dans les bureaux de M. l'agent-voyer en chef, pour les autres lots.

A la mairie de Douai. — Le samedi 15 mars, à midi. — Installation de tuyaux au gaz pour l'illumination de divers édifices communaux, 1,701,55, non compris la somme à valoir.

Renseignements au secrétariat de la mairie.

A la mairie de Douai. — Le samedi 15 mars, à midi. — Remaniement de la chaussée des rues du Pont-à-l'Herbe, des Dominicains, de la place Thiers à la place Saint-Amé, 9,174,37, non compris la somme à valoir.

Renseignements au secrétariat de la mairie.

A la mairie de Comines. — Le lundi 17 mars, à 3 h. — Chemins vicinaux.

Construction de 11,850 m. de chemins en empierrement.

A la mairie de Tourcoing. — Le jeudi 20 mars. — *Travaux communaux.*

1er lot. — Construction d'une chaussée pavée dans la rue du Blois, 38,000.

2e lot. — Constauction d'une chaussée pavée dans la rue des France, 7,700.

Les cahiers des charges et les devis des travaux sont déposés à la mairie, bureau de la voirie, où les concurrents pourront en prendre connaissance.

A la mairie de Lille. — Prochainement. — Travaux de pavage, en 10 lots. 1,000,000 de fr.

Renseignements à la mairie.

Pas-de-Calais. — Hospice de Boulogne-sur-Mer. — Le vendredi 4 avril, à 3 h. — Appropriation du grenier du bâtiment de l'aile gauche à l'hôpital Saint-Louis et restauration d'une partie de la couverture du comble, 10,948 fr.

Renseignements au secrétariat de la mairie.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Déclarations de faillites

Reims. — Léon-Antoine Boissier, march. de toiles. — Jug. du 29 fév. — S.: M. Mauclaire.

Rouen. — Vve Lalouette, mde de nouveautés, rue Neuve-St-Marc, 1. — Jug. du 29 fév. — S.: M. Calippe.

SOCIÉTÉS

Formations de sociétés

Paris. — Formation de la Société en nom collectif Buisson et Grouard, tailleurs, r. Vivienne, 18. — Durée : 8 ans, du 1er août 1883. — Cap. : 80,000 fr. — Acte du 23 janv. 1884. — Jug. d'A.

Paris. — Formation de la Société en nom collectif Daliganth frères (articles pour pantalons, gilets, velours, flanelle, etc., en gros), r. St-Martin, 137. — Durée : 10 ans. — Cap. : 200,000 fr. — Acte du 25 janv. 1884.

Paris. — Formation de la Société en nom collectif P. Esterlin et F. Lecocq (confections pour dames), faub. Montmartre, 41. — Durée : 15 ans. — Cap. : 40,000 fr. — Acte du 15 fév. 1884.

Paris. — Formation de la Société en commandite Schpelder et Cie (roulage et plage d'étoffes), rue Paradis, 10. — Durée, 5 ans. — Cap.: 4,000. — Acte du 15 janv. 1884. — A. P.

Lyon. — Formation de la Société en nom collectif Pernon et Besson, tailleurs d'habits, rue Bourbon, 49. — Durée : 6 ans. — Cap.: 3,000 fr. — Acte du 2 fév. 1884.

Reims. — Formation de la Société en nom collectif Burnod frères et Simon (rouenneries, articles de Reims et nouveautés). — Durée : 10 ans. — Cap.: 75,000 fr. — Acte du 20 janv. 1884.

Lille. — Modification, par suite du decès de M. Garnot, de la Société en commandite Leloutre. Garnot et Cie (maison au Pauvre Diable et à la ville de Paris, nouveautés), pl. du Théâtre, 36, qui devient Leloutre et Cie. — Acte du 28 janv. 1884.

COMMERCE

COTONS

Le Havre, 12 mars.

Marché ferme. Ventes 1,500 balles. On cote disponible et courant fr. 69 50, s/mars fr. . . . s/avril fr. 70 . . , s/mai fr. 70 50, s/juin fr. 71 50, s/juillet fr. 72 .., s/août fr 73 . s/sept. fr. 73 50, sur octob. fr. 73 . s/nov. fr. 71 50, s/déc. fr. 71 .., s/janv. fr. 71 .. les 50 kil.

Le Havre, 14 mars.

Ventes : 3,700 balles. Marché soutenu.

Liverpool, 14 mars.

Ventes : 10,000 balles. Marché ferme.

New-York, 14 mars.

Middling Upland, 10 7/8.

Recettes aux Etats-Unis : 6,000 balles. Inchangé.

Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 10 7/16, Savannah, 10 7/16.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du vendredi 14 mars 1884

	Cours précéd.	Cours du jour
Huile de colza. — Tendance calme.		
Disponible	73 50	74 —
Avril	73 75	74 —
4 de mai	74 50	74 25
4 derniers	80 —	80 —
Huile de lin		
Disponible	54 —	53 50
Avril	54 50	54 25
4 de mai	56 25	56 25
4 derniers	60 —	60 —
Spiritueux. — Tendance faible.		
Disponible	41 50	41 25
Avril	42 25	42 —
4 de mai	43 50	43 50
4 derniers	44 75	44 75
Farines 9 marques. — Tendance soutenue.		
Disponible	48 75	48 75
Avril	49 25	49 10
Mai-juin	50 25	50 10
4 de mai	51 10	50 80
Marque Corbeil	56 —	55 —

Circulation : 9,100

Blés. — Tendance calme.		
Disponible	23 —	22 90
Avril	23 30	23 25
Mai-juin	24 —	23 80
4 de mai	24 50	24 30
Seigles. — Tendance calme.		
Disponible	15 75	15 75
Avril	15 75	15 75
Mai-juin	16 25	16 25
4 de mai	16 50	16 50

Temps : Beau.

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 13 mars.

Colza. — La baisse continue.

Le disponible est nominal de 75 à 74 fr.

On fait du courant du mois à 73 50.

Le livrable en avril se cède successivement 74 fr. et à 73 75.

Mai et juin, ainsi que les 4 derniers mois, ont vendeurs à 74 50, avec acheteurs à 74 fr.

Coté établi à 12 h. 1/2 :

Disponible	75 .. 74 ..	Mai et juin	74 50 74 ..
Mars	73 50	4 de mai	74 50 74 ..
Avril	74 .. 73 75		

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Lins. — La tendance est plus ferme.

Disponible	54	Mai et juin	54 75 55 50
Mars	54	4 de mai	56 .. 56 50
Avril	54 50		

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Pétroles. — Cours aux 100 kilos. — Disp 52 .. à 53 .. — Livrable 52 .. à 53 .. — Essence de 700 à 710°, disp. 54 à 55. — Idem livrable, 54 .. à 55 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 42 .. à . . Livrable, 42 .. à . ..

Lucline prise à Paris, ou à Rouen.